



RECLAMATION RAPPELS DE CHARGES 2 DERNIERES ANNEES DANS LOYER MARS

Par DRONE_DU_COLLECTIF

Bonjour,

Début février, l'agence immobilière qui me loue la maison m'a fait un rappel de charges concernant l'eau et les ordures ménagères pour 2020 ET 2021 EN MEME TEMPS !!!

Cela fait une somme légèrement supérieure à la moitié du loyer.

Or je viens de recevoir un appel pour le paiement du loyer de MARS. Ils y ont inclus le total des rappels de charges !!!

Donc cela me fait disons à payer un loyer inhabituel.

Je voudrais savoir d'une part s'il est normal qu'ils me réclament ces 2 rappels pour les 2 années précédentes d'un coup et si je suis tenu par la loi de payer ce LOYER SPECIAL ou si j'ai la possibilité d'étager le remboursement des rappels de charges.

Merci pour toute intervention !